



Reconnaissance Bac+3 Assez de mépris Action nationale le 24 mai 2007

Aujourd'hui la pénurie d'IDE n'est plus à démontrer, et ira en s'accroissant avec les départs programmés à la retraite de toute une génération. Ce n'est pas l'augmentation des quotas des entrées en IFSI, sans moyens supplémentaires, qui comblera le déficit.

La reconnaissance, c'est pour quand ?

Pour rendre les professions paramédicales attractives et prendre en compte le niveau d'études Bac +3, il faut :

- La reconnaissance de la formation au niveau licence,
- Le reclassement salarial correspondant au niveau d'études supérieures.
- Une carrière linéaire sans barrage, afin de rendre plus motivantes les carrières et d'éviter les départs prématurés,
- De véritables mesures pour augmenter les effectifs et donc améliorer les conditions de travail.

Seule une action résolue et unitaire pourra permettre de voir aboutir ces revendications légitimes.

Dans cette perspective, la fédération SUD santé-sociaux appelle à rejoindre l'initiative unitaire décidée lors de la rencontre du 12 avril dernier à l'hôpital Necker à Paris entre différents syndicats et associations professionnelles et étudiantes.

Le jeudi 24 mai, la Fédération SUD santé-sociaux participera aux manifestations organisées dans le cadre de la journée nationale de grève et appelle à la tenue d'assemblées générales et à la création de collectifs syndiqués, non-syndiqués.

Cette journée concerne l'ensemble de la profession infirmière allant des étudiants à l'encadrement en passant par les spécialisés.

Cette mobilisation concerne tous les secteurs d'exercice de notre profession qu'ils soient publics, privés et libéraux.

SUD Santé agira, au-delà de cette journée pour obtenir la reconnaissance salariale de l'ensemble des professionnels de santé.

En effet l'ensemble des professions paramédicales se retrouve sur les mêmes revendications : reconnaissance Bac + 3, augmentation des effectifs et revalorisation salariale.

**MANIFESTATION DE
MONTPARNASSE
AU MINISTERE
LE 24 MAI
A 13H**

***Un préavis de grève reconductible sera
déposé pour le 24 mai***